

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Band: 35 (1906)
Heft: 5

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. J. Dessibourg, Directeur de l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. R. Chassot, Musée pédagogique, à Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE : *Echos de la presse.* — *De l'interrogation et de sa valeur éducative.* — *Bilan géographique de 1905 (suite.)* — *Antialcoolisme.* — *Historique de l'école de Villarimboud (suite).* — *Conférences régionales dans le 1^{er} arrondissement (suite).* — *Conférence du corps enseignant de la ville de Bulle.* — *Microscopie scolaire.* — *La sténographie à la portée de tous.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.*

ÉCHOS DE LA PRESSE

Nous lisons dans le *Journal des instituteurs* :

« Plus que quiconque, l'instituteur et l'institutrice ont besoin de la *bonne humeur*. Ne doivent-ils pas, selon l'expression de Pestalozzi, se faire aimer et se faire craindre. Or, notre propre expérience est là pour nous dire combien il est difficile d'aimer une personne irritable, au caractère inégal, et dont par conséquent on a à souffrir mille petites injustices : plus que tout autre défaut, la mauvaise humeur lasso la patience et empêche l'affection de s'épanouir. Comment des enfants pourraient-ils aimer leur institutrice si celle-ci ne possède pas une humeur

douce et égale ? Ils ne la craindraient pas non plus : l'enfant a une perspicacité très grande, il est naturellement moqueur. Or, la mauvaise humeur est avant tout ridicule : elle peut faire peur, c'est vrai ; mais la peur qu'elle inspire est une peur mauvaise, et l'élève malmené injustement a souvent beaucoup de peine à étouffer un accès de rire. « Elle est *encore* de mauvaise humeur », se disent à voix basse les fillettes en voyant arriver M^{lle} X., l'air revêché, déjà prête à sévir et contente de le faire. Dans le souvenir de ses élèves, M^{lle} X. apparaîtra plus tard sous des traits caricaturaux ; et cependant c'est une femme excellente : il ne lui manque que l'égalité d'humeur.

Conclusion : Quand on se laisse aller à la mauvaise humeur, on est forcément injuste et on compromet son autorité. Il faut donc, de toute nécessité, être toujours de bonne humeur. »

* * *

Nous marchons de plus en plus vers l'enseignement professionnel, utilitaire. « Le huitième congrès annuel de la Société pour l'enseignement des adultes, tenu à Stettin l'automne dernier, dit la *Revue pédagogique*, a discuté deux questions d'ordre général. » La première était celle-ci : importance des matières d'enseignement dans les cours d'adultes. Le rapporteur a fait ressortir la nécessité de l'enseignement professionnel, qui doit être la base de ces cours. Toutes les autres branches ne sont que des auxiliaires de cet enseignement. Qu'on nous permette de faire remarquer que chez nous, on n'en est pas encore là ! La chasse à la note, en vue des examens fédéraux, fait que les cours de perfectionnement ne sont pas du tout des cours professionnels comme il serait à désirer qu'ils le soient.

Le congrès de Stettin s'est occupé, en second lieu, des cours d'adultes pour les jeunes filles. Il a reconnu aussi qu'une « solide préparation professionnelle s'impose pour les jeunes filles non moins impérieusement que pour les garçons. » Il conclut en demandant que « les écoles facultatives qui existent en grand nombre dans les divers Etats de l'Allemagne soient rendues obligatoires pour toutes les jeunes filles de quatorze à dix-huit ans. » Nos écoles ménagères installées çà et là dans la campagne fribourgeoise tendent aussi vers la réalisation du but visé par nos collègues allemands.



Que faut-il que les enfants apprennent ?

Ce qu'ils doivent faire étant hommes et non ce qu'ils doivent oublier.

P.-L. COURRIER.